

Activité 3 : De nouvelles revendications sociales

1/ Les revendications du monde ouvrier



VOCABULAIRE

Grève : cessation volontaire et collective du travail par les salariés en signe de protestation.

Internationale ouvrière : grande organisation internationale socialiste créée à Paris en 1889.

Loi sociale : loi visant à améliorer les conditions de vie et de travail.

Mouvement ouvrier : ensemble des associations syndicales et politiques au service de l'amélioration des conditions de vie et de travail des ouvriers.

Syndicat : association défendant des revendications professionnelles.

Point de passage

1 Les événements de Fourmies

1889 L'**Internationale ouvrière** appelle les ouvriers à faire grève et à manifester chaque 1^{er} mai.

1891 Fourmies, dans le Nord, compte 16 000 habitants dont 75 % d'ouvriers travaillant dans des usines textiles.

• **20 avril** Les socialistes Hippolyte Culine et Paul Lafargue aident les ouvriers qui s'apprêtent à manifester à rédiger leurs revendications : la réunion de préparation prévoit la grève du 1^{er} mai, la revendication de la journée de 8 heures et la création d'une caisse de retraite pour les ouvriers.

• **30 avril** À la demande de 32 patrons de Fourmies, le maire réclame un renfort de troupes au sous-préfet qui envoie deux compagnies de soldats.

• **1^{er} mai** Quelques centaines d'ouvriers défilent en criant « *c'est les huit heures qu'il nous faut !* » et demandent la libération des grévistes emprisonnés dans la matinée. Après des tensions avec les manifestants, l'armée tire sur ordre du commandement : la fusillade fait 10 morts, dont 4 femmes et 1 enfant.

• **5 mai** Les députés votent à l'unanimité le versement d'une indemnité de 50 000 francs aux familles des victimes et les ouvriers reprennent progressivement le travail.

• **6 mai** Hippolyte Culine est condamné à 6 ans de prison pour incitation à l'émeute.

1903 Inauguration d'un monument aux morts à la mémoire des fusillés de Fourmies.

2 La fusillade de Fourmies du 1^{er} mai 1891

« Après la fusillade du 1^{er} mai 1891 », gravure tirée de *L'illustration*, 9 mai 1891.

Le curé Margerin s'interpose pour faire cesser la fusillade. La III^e République ne possède pas de forces de police destinées au maintien de l'ordre : c'est l'armée qui est chargée de s'opposer aux manifestations.



3 Le syndicalisme révolutionnaire

« La Confédération générale du travail¹ groupe en dehors de toute école politique tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat. Dans l'œuvre quotidienne, le syndicat poursuit l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; le syndicat prépare l'expropriation capitaliste : il propose comme moyen d'action la grève générale. Le syndicat n'a pas à se préoccuper des partis politiques qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale. »

Extrait de la Charte d'Amiens, 1906.

1. La CGT est fondée en 1895.

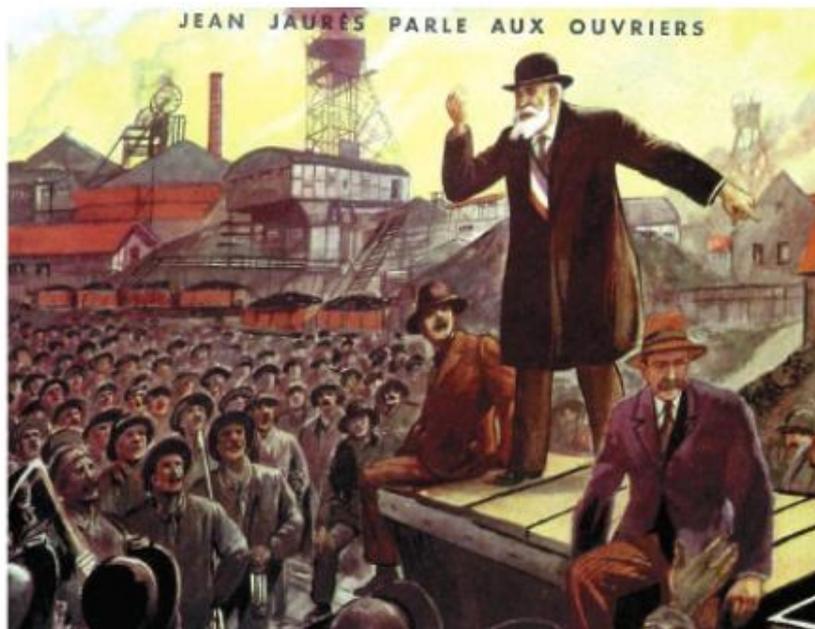
5 La création de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO)

En 1905, les partis socialistes français se regroupent en un seul parti, la SFIO.

« Le Parti socialiste est un parti de classe qui a pour but de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en société collectiviste ou communiste, et, pour moyen, l'organisation économique ou politique du prolétariat. Par son but, son idéal, par les moyens qu'il emploie, le Parti socialiste, tout en poursuivant la réalisation des réformes immédiates revendiquées par la classe ouvrière, n'est pas un parti de réformes, mais un parti de lutte des classes et de révolution.

Le groupe socialiste au Parlement doit refuser au gouvernement tous les moyens qui assurent la domination de la bourgeoisie et son maintien au pouvoir, refuser en conséquence les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, les fonds secrets et l'ensemble du budget. »

Déclaration de la commission d'unification,
30 décembre 1904.



4 Jean Jaurès dans une réunion politique à Carmaux

Lithographie, vers 1910 (Musée Jean Jaurès, Castres).

Jean Jaurès (1859-1914) est un professeur de philosophie qui prend conscience de la question ouvrière en 1892 à Carmaux lors d'une grève de mineurs. Il est élu député socialiste de Carmaux de 1892 à 1898, puis de 1902 à 1914. Il diffuse ses idées dans son journal *L'Humanité* (fondé en 1904) et dans la SFIO.

6 Les principales lois sociales en France

1874 Création de l'inspection du travail. Interdiction du travail des enfants de moins de 13 ans.

1884 Loi Waldeck-Rousseau autorisant la liberté syndicale, sauf aux fonctionnaires.

1892 Journée de travail réduite à 10 heures pour les 13-18 ans. Travail des femmes réduit à 11 heures et interdit la nuit.

1898 Responsabilité du patron en cas d'accident du travail et versement d'indemnités à l'accidenté.

1900 Journée de travail de 10 heures pour tous.

1905 Limitation du travail dans les mines à 8 heures par jour.

1906 Repos hebdomadaire obligatoire.

1910 Retraites ouvrières financées par les patrons, l'État et les ouvriers.

1913 Loi sur le repos des femmes en couches.

Consigne 1 :

- Présenter les revendications ouvrières
- Montrer que les ouvriers s'organisent au sein de syndicats
- Montrer les avancées permises grâce aux lois sociales

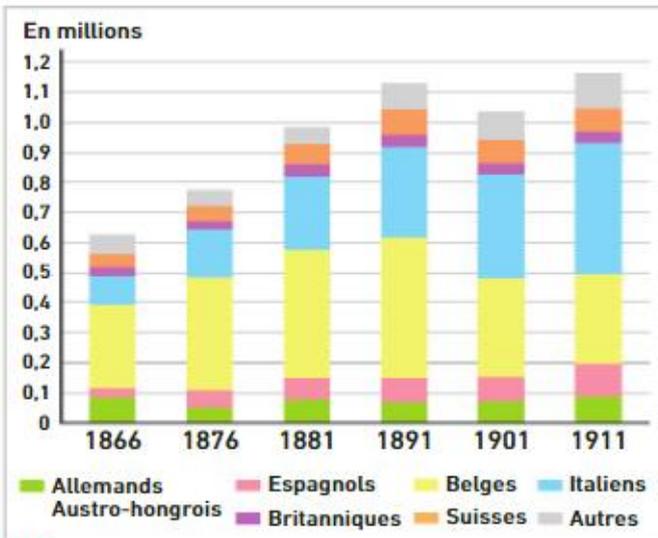
2/ Le rôle joué par l'émigration

VOCABULAIRE

Étranger : personne n'ayant pas la nationalité de son pays de résidence.

Immigration : flux d'étrangers s'installant dans un autre pays que celui dont ils sont originaires.

Xénophobie : hostilité à l'égard des étrangers.



1 Les étrangers en France de 1866 à 1911

Les étrangers représentent 1,7 % de la population totale en 1866 et 2,8 % en 1914.

3 La République et la naturalisation

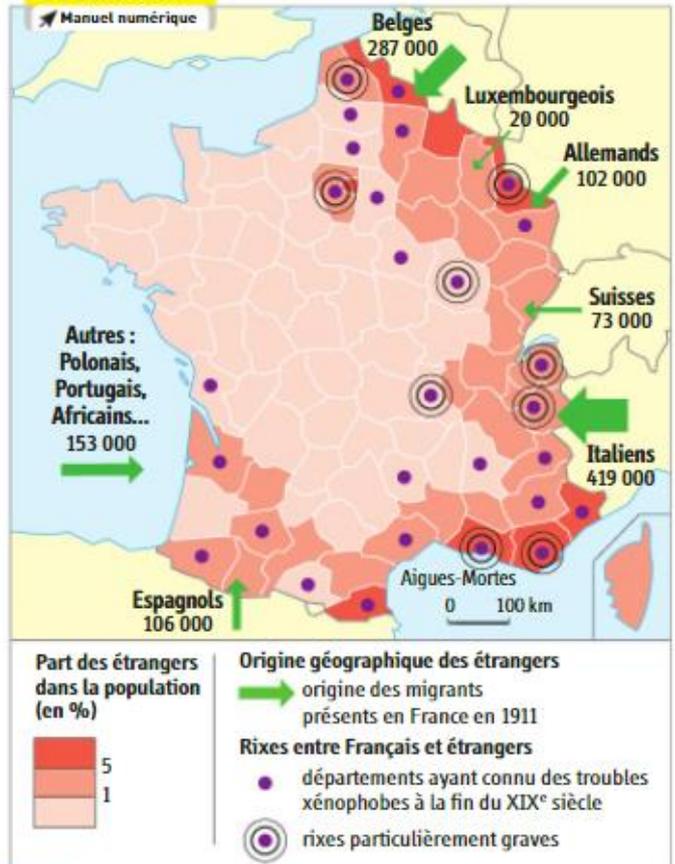
Le droit du sol, déjà instauré partiellement dans une loi de 1851, triomphe en 1889 pour répondre aux besoins en travailleurs et en futurs soldats.

« **Art. 8** Tout Français jouira des droits civils.

Sont Français :

1. Tout individu né d'un Français en France ou à l'étranger [...];
2. Tout individu né en France de parents inconnus ou dont la nationalité est inconnue ;
3. Tout individu né en France d'un étranger qui lui-même y est né ;
4. Tout individu né en France d'un étranger et qui, à l'époque de sa majorité, est domicilié en France [...];
5. Les étrangers naturalisés.

Doc interactif



2 L'immigration étrangère en France en 1911

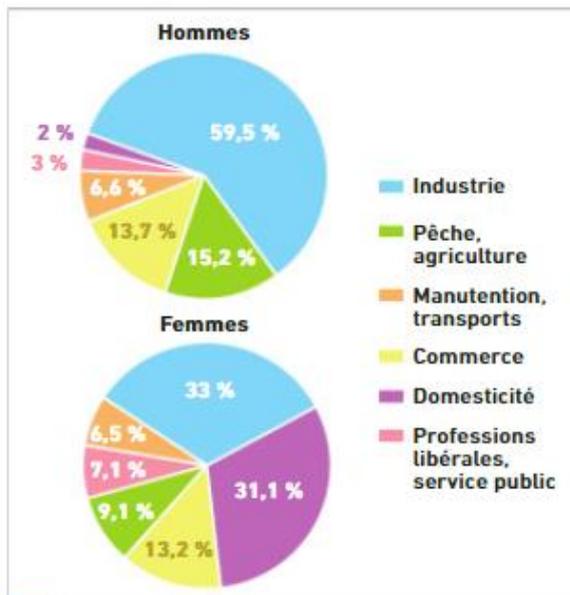
Peuvent être naturalisés :

1. Les étrangers ayant obtenu l'autorisation de fixer leur domicile en France [...];
2. Les étrangers qui peuvent justifier d'une résidence non interrompue pendant dix années ;
3. Les étrangers admis à fixer leur domicile en France, après un an, s'ils ont rendu des services importants à la France, s'ils ont apporté des talents distingués ou s'ils y ont introduit soit une industrie, soit des inventions utiles, ou s'ils ont créé, soit des établissements industriels ou autres, soit des exploitations agricoles, ou s'ils ont été attachés, à un titre quelconque, au service militaire dans les colonies et les protectorats français.
4. L'étranger qui a épousé une Française, aussi après une année de domicile autorisé [...]. »

Journal officiel, 28 juin 1889.

4 Xénophobie et massacre d'Italiens à Aigues-Mortes

Le 17 août 1893, à Aigues-Mortes dans le Gard, des Italiens employés dans les salines sont massacrés par des ouvriers français, révoltés par l'embauche d'étrangers en pleine crise économique. Le bilan officiel est de 8 morts et d'une cinquantaine de blessés, tous Italiens. C'est le plus grave incident de ce genre connu par la France.



5 La répartition des étrangers par secteur d'activité en 1901

6 Un jugement sur la main-d'œuvre étrangère en 1914

« Depuis cinq ou dix ans environ, les mines manquant de main-d'œuvre locale pour leurs exploitations toujours grandissantes, on fait appel à un grand nombre d'étrangers venus parfois de loin. La Belgique, ce réservoir d'hommes pour nos entreprises agricoles et industrielles, apporta un formidable contingent. Ce n'était pas encore assez. Alors les compagnies s'adressèrent par-delà les monts, par-delà les mers, à toutes les races pauvres et malheureuses qui, à l'instar des lapins, ont multiplié leurs rejetons sans souci de possibilité de les nourrir. Et les Allemands, les Italiens, les Espagnols arrivèrent de leurs contrées sans fortune vers nos plaines du Nord et du Pas-de-Calais où la mine les dévora [...]. C'est un étonnement unanime dans les corons que la saleté de la plupart de ces étrangers, surtout des gens venus du Midi [...]. La venue de ces étrangers a coïncidé avec une recrudescence des rixes et des incidents de violence [...]. La police de la région minière devient une des plus difficiles qui soit à assumer. »

Alex Witt, « Les étrangers dans le Pays Noir », article paru dans le journal *Le Réveil du Nord*, mars 1914.

Consigne 2 :

- Montrer que les immigrants sont de plus en plus nombreux en France, en présentant notamment leurs origines
- Montrer qu'ils jouent un rôle fondamentale dans l'économie
- Montrer qu'ils font l'objet de xénophobie

3/ Une évolution de la place des femmes ?

Considérées comme mineures et privées de droits civils et politiques depuis le Code civil de 1804, les Françaises jouent pourtant un rôle majeur. En 1914, outre les tâches ménagères, plus de 55 % d'entre elles effectuent un travail rémunéré. Mais malgré quelques progrès, la morale bourgeoise freine en grande partie les évolutions favorables aux femmes.

➔ **Quelle est la place des femmes dans la société française entre 1870 et 1914 ?**



CHRONOLOGIE

1874 Le travail des femmes le dimanche et au fond de la mine est interdit.

1880 Création de collèges et de lycées publics de jeunes filles (loi Camille Sée).

1881 Les lois Jules Ferry rendent l'enseignement primaire obligatoire pour les garçons comme pour les filles.

1882 Le programme des écoles primaires publiques précise que « grâce aux travaux manuels comme la couture, la maîtresse développera chez les filles les qualités sérieuses de la femme de ménage ».

1884 Autorisation du divorce. Les femmes peuvent adhérer à un syndicat.

1892 Limitation de la journée de travail des femmes à 11 heures et interdiction du travail de nuit.

1900 La profession d'avocate est autorisée aux femmes (Jeanne Chauvin, première avocate).

1907 Une loi autorise les femmes mariées à disposer librement de leur salaire.

1909 Congé de maternité de huit semaines, mais sans salaire.



1 La place traditionnelle des femmes à la fin du XIX^e siècle Gravure, XIX^e siècle.

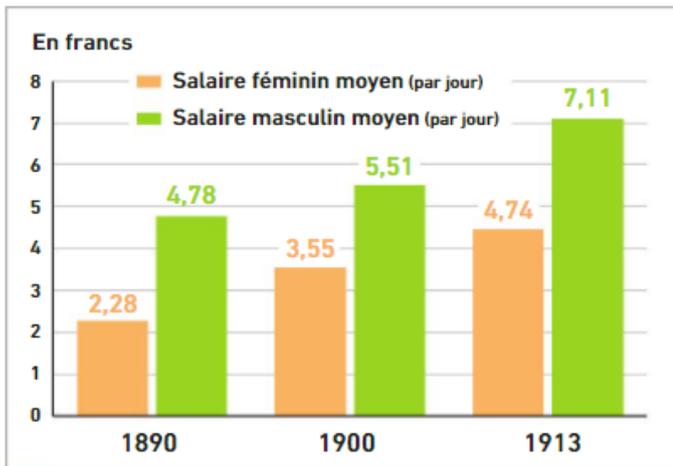
À la fin du XIX^e siècle, 40,2 % des femmes actives travaillent dans l'agriculture, 27,3 % dans la domesticité, 22,5 % dans l'industrie textile, 5,1 % dans le commerce et 4,9 % dans d'autres secteurs d'activité.

2 Le travail des femmes à la mine

« Elle emplissait sa berline plus vite que lui, à petits coups de pelle réguliers et rapides ; elle la poussait ensuite jusqu'au plan incliné, d'une seule poussée lente, sans accros, passant à l'aise sous les roches basses. Lui, se massacrait, déraillait, restait en détresse [...]. Il fallut qu'elle lui montrât à écarter les jambes, à s'arc-bouter les pieds contre les bois, des deux côtés de la galerie, pour se donner des points d'appui solides. Le corps devait être penché, les bras raidis, de façon à pousser de

tous les muscles, des épaules et des hanches. Pendant un voyage, il la suivit, la regarda filer, la croupe tendue, les poings si bas, qu'elle semblait trotter à quatre pattes [...]. Elle suait, haletait, craquait des jointures, mais sans une plainte, avec l'indifférence de l'habitude, comme si la commune misère était pour tous de vivre ainsi ployé. Et il ne parvenait pas à en faire autant. »

Émile Zola, *Germinal*, 1885.



3 Des différences salariales (en francs)

4 Pour l'égalité de l'éducation des filles

« Réclamer l'égalité d'éducation pour toutes les classes, ce n'est que faire la moitié de l'œuvre. Cette égalité, je la revendique pour les deux sexes. Je sais que plus d'une femme me répond : mais à quoi bon toutes ces connaissances, tout ce savoir, toutes ces études ? À quoi bon ? Je pourrais répondre : à élever vos enfants, et ce serait une bonne réponse, mais comme elle est banale, j'aime mieux dire : à élever vos maris [...].

Aujourd'hui, il y a une lutte sourde, mais persistante, entre la société d'autrefois, l'Ancien Régime, avec son édifice de regrets, de croyances et d'institutions qui n'accepte pas la démocratie moderne, et la société qui procède de la Révolution française [...]. Or, dans ce combat, la femme ne peut pas être neutre ; les optimistes, qui ne veulent pas voir le fond des choses, peuvent se figurer que le rôle de la femme est nul, qu'elle ne prend pas part à la bataille, mais ils ne s'aperçoivent pas du secret et persistant appui qu'elle apporte à cette société qui s'en va et que nous voulons chasser sans retour [...]. C'est pour cela que l'Église veut retenir la femme, et c'est aussi pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève ; il faut choisir, citoyens : il faut que la femme appartienne à la science ou qu'elle appartienne à l'Église. »

Discours de Jules Ferry, 1870, « Les lycées des jeunes filles », *La mémoire de l'humanité – Les grands événements de l'histoire des femmes*, Larousse, 1997.

5 BIOGRAPHIE



Marie Curie (1867-1934) : le plus grand scientifique est une femme !

Elle naît à Varsovie (Pologne) sous le nom de Maria Skłodowska. En 1891, elle immigre à Paris pour entreprendre des études en physique et mathématiques à la Sorbonne. Elle se marie en 1895 avec le scientifique Pierre Curie. Poursuivant ses études, elle est reçue première à l'agrégation de physique en 1896. Elle est la première à découvrir le polonium et le radium, deux éléments radioactifs. En 1903, elle soutient sa thèse intitulée « Recherches sur les substances radioactives » et obtient le prix Nobel de physique avec son mari pour la découverte de la radioactivité naturelle. En 1906, elle devient la première femme à enseigner à la Sorbonne, à la suite du décès de son mari, puis obtient en 1911 un nouveau prix Nobel en chimie. Elle décède en 1934 des suites de son exposition aux radiations. En 1995, ses cendres, ainsi que celles de Pierre Curie, sont transférées au Panthéon.

Consigne 3 :

- Présenter le rôle joué traditionnel occupé par les femmes dans la sociétés
- Les évolutions mise en œuvre au XIXe siècle
- Le maintien de discriminations